

Dossier suivi par Isabelle LEVEQUE
Email : i.leveque@la-cab.fr
Tél : 05.53.74.59.46

Bergerac, le **25 FEV. 2025**

Objet : Conseil communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous informe que le prochain Conseil Communautaire se réunira en séance publique à l'Auditorium, situé 24 boulevard Henri Sicard, à Bergerac :

**Le lundi 10 mars 2025
A 18H00**

Conformément à l'article L5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le projet de budget doit être communiqué aux membres de l'assemblée douze jours au moins avant l'ouverture de la première session consacrée au budget primitif.

Vous trouverez donc ci-joint les éléments relatifs au budget primitif 2025 de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise qui seront examinés lors de cette séance.

Les autres points inscrits à l'ordre du jour vous seront transmis cinq jours avant la séance.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président,



Frédéric DELMARES



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
LUNDI 10 MARS 2025 à 18H00**

ORDRE DU JOUR

	POUR DELIBERATION
	Affectation provisoire du résultat 2024
	Budget principal et budgets annexes – Adoption du Budget Primitif 2025